

jeudi 23 Juin 2022 - n°351

Événement - Congrès de Villes de France : N'oubliez pas de vous inscrire

Agenda - Notez bien !

Institutions - Des membres de Villes de France élus à l'Assemblée nationale

Numérique - Une conférence digitale Villes de France et Paroles d'élus sur les villes durables et intelligentes

Finances - Budgets 2021 : des indicateurs bons dans leur ensemble, mais des tensions à venir

Finances - Caroline Cayeux saisit Gabriel Attal sur les crédits dédiés à l'investissement

Environnement - Questionnaire auprès des collectivités sur les « micro-forêts »

Environnement - Les futures Assises Nationales des Risques Naturels 2022 auront lieu en octobre

Environnement - Les victoires du paysage 2022 : 63 aménagements sélectionnés en lice pour figurer au palmarès national

Numérique - Pix Territoires va former les collectivités au numérique

EVÉNEMENT



Congrès de Villes de France : N'oubliez pas de vous inscrire

Le Congrès annuel de *Villes de France* se déroulera lundi 11 et mardi 12 juillet 2022 à Fontainebleau (77) : « 5 ans pour réussir dans les Villes de France ».

[Découvrez le programme](#)

[Pour vous inscrire](#)

Vous pourrez également préparer votre venue à Fontainebleau (déplacement + hébergement) grâce au [site internet dédié](#).

AGENDA



Notez bien !

INSCRIVEZ-VOUS !

Congrès de *Villes de France*

Lundi 11 & mardi 12 juillet 2022 , Fontainebleau

Nous vous invitons à réserver le plus rapidement possible vos chambres d'hôtels.

[Accéder au site dédié](#)

[Pour vous inscrire](#)

[Télécharger le programme](#)

Lundi 11 juillet, (9h15-10h30)

Conférence Paroles d'élus et *Villes de France* « *Villes moyennes durables et intelligentes : l'innovation numérique au service de la transition écologique* »

Mairie de Fontainebleau

[Pour vous inscrire](#)

INSTITUTIONS



Des membres de Villes de France élus à l'Assemblée nationale

Dimanche 19 juin, l'issue du second tour des élections législatives, marqué par une forte d'abstention (près de 54%), a apporté une configuration unique à l'Assemblée nationale. En effet, le Président de la République ne disposera que d'une majorité relative puisque l'alliance Ensemble (LREM - Horizons - Parti radical) obtient 245 sièges. Face à eux, trois forces politiques se dégagent : la

Nupes (PS - LFI - PCF - EELV) avec 133 députés, RN avec 89 députés et l'alliance LR-UDI avec 64 députés. Cette absence de majorité absolue obligera donc le Gouvernement à composer d'autres forces politiques afin d'obtenir le vote des textes de lois.

Parmi les 577 députés, il faut signaler la présence de cinq membres de *Villes de France* : Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio et nouveau président du groupe Ensemble ; Marie-Agnès Poussier-Winsback, maire de Fécamp ; Nicolas Sansu, maire de Vierzon ; Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau et David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges. Une très bonne nouvelle pour les villes moyennes qui trouveront en ces parlementaires des portes-paroles de nos territoires. Au total, ils sont 44 édiles à faire leur entrée au Palais Bourbon. Ils devront rendre leurs écharpes de maires dans les prochaines semaines, loi de non-cumul des mandats oblige.

Les premiers votes ont débuté avec l'élection des présidents de groupe : Aurore Bergé (Yvelines) pour LREM, Mathilde Panot (Val-de-Marne) pour LFI, Olivier Marleix (Eure-et-Loir) pour LR, Laurent Marcangeli (Corse-du-Sud) pour Horizons, Jean-Paul Matteï (Pyrénées-Atlantiques) pour le Modem, André Chassaigne (Puy-de-Dôme) pour le PCF, Boris Vallaud (Landes) pour le PS. Les autres groupes désigneront leurs chefs de file dans les prochaines heures.

Concernant le calendrier, l'ouverture de la XVIème législature se déroulera mardi 28 juin à 15h, inaugurée par le doyen de l'Assemblée (76 ans) José Gonzalez (RN – Bouches-du-Rhône), avec l'élection du Président dont la favorite est Yaël Braun-Pivet (LREM – Yvelines), actuelle ministre des Outre-mer, désignée candidate par les députés de la majorité.

Le lendemain, soit le 29 juin, les 22 membres du Bureau (vice-présidents, questeurs, secrétaires) seront nommés. Le 30 juin, les présidents et vice-présidents des 8 commissions permanentes seront élus.

Autour du 5 juillet, la Première ministre, Elisabeth Borne, devrait prononcer son discours de politique générale. Par la suite, elle pourra engager devant les députés la responsabilité du Gouvernement.

NUMÉRIQUE



Une conférence digitale Villes de France et Paroles d'élus sur les villes durables et intelligentes

Dans le cadre du Congrès annuel de *Villes de France*, *Paroles d'Élus* et *Villes de France* vous proposent une nouvelle conférence digitale *Paroles d'avenir*, le lundi 11 juillet à 9h15, sur le thème « *Villes moyennes durables et intelligentes : ? l'innovation numérique ? au service de la transition écologique* ». Les intervenants seront notamment Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*

, Cyril Luneau, Directeur des relations avec les collectivités locales chez Orange, Emmanuel François, Président de la Smart Building Alliance, Denis Thuriot, Maire de Nevers, référent transition numérique de *Villes de France* et Jérôme Baloge, Maire de Niort, référent transition écologique de *Villes de France*. Ces échanges porteront sur les initiatives de collectivités engagées dans la digitalisation de l'action communale pour la réduction de l'empreinte environnementale de leur territoire.

[En savoir plus et s'inscrire](#)



Budgets 2021 : des indicateurs bons dans leur ensemble, mais des tensions à venir

Charles Guené, sénateur de la Haute-Marne, a présenté hier le tout dernier rapport annuel de l'Observatoire des finances publiques et de la gestion locales, réalisé avec le concours de l'OFGL, de la DGFIP, et de la DGCL, dans le cadre d'une séance hoc du Comité des finances locales (CFL).

Les grandes lignes des résultats de la situation budgétaire - établis à partir des comptes de gestion 2021- se caractérisent pour l'ensemble du secteur local :

- par une reprise soutenue de l'investissement local (relativement inhabituel en début de cycle municipal), du fait du redressement de l'épargne brute (qui dépasse son niveau d'avant-crise covid), mais avec une variété de situations liées aux recettes fiscales, et les réformes intervenues ces dernières années.
- au-delà de la bonne santé financière globale en 2021, des situations très contrastées existent entre strates de collectivités par exemple pour les communes, et au sein même de ces strates, selon la répartition géographique de celles-ci.

Trajectoires fiscales

Au niveau de la trajectoire des recettes fiscales : le CFL a constaté une reprise en 2021, mais celle-ci n'a pas permis de revenir à hauteur de 2019. En effet, certaines recettes ont connu une forte dynamique, comme la TVA régionale, les DMTO (très inégalement répartis sur le territoire), et certaines augmentations du foncier bâti en 2021 après le tassement de 2020, du fait des phénomènes de rattrapage manifestes au niveau du logement. Sur les recettes d'activité, globalement le bloc communal est celui qui a été le plus touché par la crise covid.

Parmi les recettes « à la peine » en 2021 : la taxe de séjour, les cartes grises, les produits des remontées mécaniques, des jeux dans les communes thermales et touristiques ayant un casino.

La CVAE est globalement en baisse de -1,1% (nb calculée sur les résultats antérieurs des entreprises). Deux tiers de ces pertes concernent le bloc local.

Les recettes tarifaires repartent à la hausse en 2021, mais pas encore au niveau de 2019, les secteurs culturels, sportifs et de loisirs ont encore été au ralenti en 2021.

Les produits liés aux redevances d'occupation, au stationnement, et aux FPS augmentent également. Droits de place et redevances d'occupation sont encore en baisse en 2021 par rapport à 2019.

Dépenses : des situations contrastées

Du côté des dépenses, les situations sont également contrastées, des économies ont été faites en 2020 sur le poste achats et charges externes (communication, déplacements, matières premières) avec aussi des non-dépenses liées à la crise (feux d'artifice...), ces charges repartent toutes en 2021, mais sans revenir encore au niveau de 2019.

Les surcoûts liés à la crise sont estimés à 650 millions d'euros (au lieu des 2 milliards de 2020) en 2021, essentiellement supportés par les ensemble urbains (centre de vaccination).

L'Etat et le parlement ont décliné en parallèle certaines mesures de soutien : par exemple les 228 millions d'euros pour les achats de masques, ou encore les 270 millions d'euros en deux ans, consacrés au « *Filet de sécurité* ».

S'agissant des politiques de soutien à l'investissement, les élus ont déploré les délais et décalages entre les autorisations d'engagement et les crédits de paiement. Les membres du CFL se sont par exemple interrogés sur les écarts importants s'agissant de la DETR et de la DSIL.

Des « orages » annoncés au titre des perspectives 2022

En conclusion de cette séance du CFL, son président André Laignel, maire d'Issoudun, ainsi que les membres élus présents, ont fait état des difficultés à venir pour le bloc local :

- Rythme soutenu d'inflation sur l'énergie, la restauration, les transports, les matériaux, et la revalorisation salariale dans les semaines à venir.
- Impacts considérables d'une suppression de la CVAE.
- Hausse des taux d'intérêt à venir en juillet, et difficultés à avoir accès des emprunts à taux fixe, avec des durées qui se raccourcissent (de 8 à 10 ans pour les taux fixes).
- Recours plus fréquent aux emprunts à taux variables.
- Hausse de la TGAP, et des coûts de traitement pour les OM.

[Télécharger le pré-rapport 2022 sur les finances locales qui dresse un état des lieux des grands équilibres observés en 2021 \(traitements DGCL à partir de données DGFIP provisoires\)](#)

[Cap sur... l'étude actualisée sur les Impacts de la crise sur les finances locales en 2020 et 2021 \(traitement OFGL à partir de données DGFIP provisoires\)](#)

FINANCES



Caroline Cayeux saisit Gabriel Attal sur les crédits dédiés à l'investissement

Dans un courrier qu'elle a récemment adressé à Gabriel Attal, nouveau ministre délégué chargé des Comptes publics, la présidente de *Villes de France*, s'est fait l'écho des difficultés de notification et d'exécution des arrêtés qui doivent être pris localement, en ce qui concerne la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

« Nos collectivités doivent en effet transmettre dès janvier au représentant de l'Etat dans le département l'architecture et le financement des projets pouvant relever de ce concours (par exemple dans le cadre du programme Action Cœur de Ville), et nous constatons un décalage croissant dans les processus de notification de la DSIL. Ce phénomène est d'autant plus préjudiciable que certains marchés ou investissements peuvent être différés voire remis en cause, dans une période où les coûts des matières premières évoluent fortement ».

« Au niveau de la consommation des principaux programmes de soutien de l'Etat destinés à la relance, il nous est en outre de plus en plus difficile de discerner entre les annonces gouvernementales et les crédits réellement mis en œuvre sur le terrain ». Les élus regrettent les décalages persistants entre le niveau des autorisations d'engagement, et celui des crédits de paiement.

ENVIRONNEMENT



Questionnaire auprès des collectivités sur les « micro-forêts »

Vous avez connaissance de "micro-forêts" sur le territoire national ? alias "plantations denses", "plantations Miyawaki", "plantations massives"... Contribuez à cet appel à signalement de l'association Plante et Cité. De plus en plus de "micro-forêts" (composées en général d'arbres plantés de manière dense sur une toute petite surface) sont plantées dans les aires urbaines françaises,

mais ce type de plantations reste mal défini. Lancé par Plante & Cité, cet appel à signalement servira à préfigurer un observatoire :

- Faire émerger une expertise nationale sur les micro-forêts,
- Mettre en place des protocoles communs pour le suivi des plantations, avec un réseau d'acteurs structuré pour l'occasion (parmi les acteurs déjà intéressés figurent l'Inrae, l'ONF, le Muséum national d'Histoire naturelle...),
- Proposer une définition et une typologie de "micro-forêts", fondées sur les plantations déjà existantes.

Les données collectées seront présentées lors d'un webinaire de fin d'année.

(crédit photo © Ville d'Angers)

[Pour accéder au questionnaire en ligne](#)

ENVIRONNEMENT



Les futures Assises Nationales des Risques Naturels 2022 auront lieu en octobre

Sous l'égide du Ministère de la Transition Écologique, la cinquième édition des Assises Nationales des Risques Naturels se tiendra les 13 et 14 octobre 2022 à Strasbourg.

Ces Assises réunissent tous les acteurs de la gestion des risques naturels pour échanger et débattre sur l'état de la situation et les perspectives de réduction des catastrophes. Ces assises, dont *Villes de France* est notamment membre du comité de pilotage national, doivent permettre une meilleure appropriation des actions relatives aux risques naturels par l'ensemble des parties prenantes et une plus grande efficacité des démarches collectives de réduction des risques et d'adaptation des territoires pour une société résiliente. Le préprogramme ainsi que la présentation des Assises et les modalités d'inscription seront consultables sur le site Internet dédié dans les prochaines semaines. Un appel à posters est organisé afin d'illustrer et de faciliter l'interaction entre travaux de recherche d'une part, décisions et pratiques de gestion en matière de risques naturels d'autre part, et plus précisément afin de créer un temps d'interaction entre scientifiques et autres acteurs. *Ondes Urbaines* informera bientôt ses lecteurs du lancement des inscriptions, notamment à la suite du prochain

ENVIRONNEMENT



Les victoires du paysage 2022 : 63 aménagements sélectionnés en lice pour figurer au palmarès national

Organisées depuis 2008 par Val'Hor, l'Interprofession Française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, Les Victoires du Paysage entrent dans la deuxième phase décisive du concours avec la visite des 63 candidats sélectionnés pour leurs remarquables aménagements paysagers suite à la décision du jury technique composé de 15 membres d'organisations professionnelles membres et de journalistes spécialisés qui s'est réuni en juin au siège de l'Interprofession. *Villes de France* est en particulier l'un des partenaires de l'opération. Les Victoires du Paysage, concours à dimension nationale, s'inscrivent dans la démarche globale pour une Cité Verte. Les visites des 63 aménagements par le jury technique, qui se dérouleront de fin juin à fin septembre, sont des rendez-vous incontournables permettant de mettre en lumière une vision contemporaine de l'espace vert, une véritable ville nature, durable, saine, harmonieuse et résiliente pour développer le végétal et l'amélioration du cadre de vie qu'il procure dans les territoires.

[Découvrir les 63 dossiers sélectionnés](#)

[Le dossier de presse](#)

NUMÉRIQUE



Pix Territoires va former les collectivités au numérique

Pix propose aux collectivités la formation "*Pix Territoires*", après une expérimentation de plusieurs mois dans 35 collectivités, soutenue par la Banque des Territoires. Pour rappel, Pix est un service public en ligne gratuit et ouvert à tous, consacré aux compétences numériques. 7,3 millions d'utilisateurs ont été comptabilisés ainsi qu'une quarantaine de collectivités. Selon une enquête de Pix avec les Interconnectés et Syntec Numérique, 2 agents sur 3 n'ont pas un niveau de maîtrise suffisant pour être à l'aise avec le numérique dans le cadre de leurs missions. Les financements de la Banque des Territoires ont permis d'adapter l'offre aux métiers en expérimentant notamment avec plusieurs collectivités du Programme Action Cœur de Ville. Pix Territoires comprend 15 tests ludiques et apprenants (d'une dizaine de minutes à une heure selon le test) : deux parcours transverses, 9 parcours métiers et 4 mini-parcours de sensibilisation autour de grands enjeux du numérique. Les questions s'ajustent au niveau des agents réponse après réponse grâce à un algorithme adaptatif. Une interface en ligne de gestion et de suivi (Pix Orga) est fournie aux collectivités ainsi qu'un kit de communication pour faciliter le déploiement Pix.

[Accéder au site Pix](#)